



Lettre du maire du 10ème arr. au préfet de la Seine concernant une rafle réalisée par les autorités allemandes.

MAIRIE
DU
10e ARRONDISSEMENT
DE
PARIS

République Française

LIBERTÉ · ÉGALITÉ · FRATERNITÉ ·

Préfecture du Département de la Seine

GABINET du PRÉFET
REÇU
le 13 DEC. 1941
à... heures... minutes

W
RAPPORT A MONSIEUR LE PREFET.

*dans son
composé
1941
mit en
1941*

Depuis ce matin 4 heures, les autorités allemandes procèdent à une opération de police de grande envergure, dans le 10e arrdt., ainsi, paraît-il, que dans certains arrondissements voisins tels que le 9e et le 11e,

Cette opération, qui aurait pour objectif de diriger sur des camps de concentration, un certain nombre de sujets juifs, s'effectue sans le concours de la police française, dont les représentants locaux manquent d'ailleurs d'informations à ce sujet.

Les troupes d'occupation ont demandé la disposition de deux salles dans la Mairie, où l'on procède au contrôle de l'identité des intéressés, avant l'embarquement, qui se fait dans des autobus probablement réquisitionnés.

Aucun incident n'a marqué jusqu'ici, à ma connaissance, ces opérations.

PARIS, le 12 Décembre 1941

Le Maire

Le Maire

*Demande à PL
composé*

<https://museemrjmoi.com>